

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1095^e séance, tenue le mardi 14 novembre 2017,
à 14 heures, à la salle M-425 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Mme Louise Béliveau; les doyens : Mme Michèle Brochu, M. Michel Carrier, M. Paul Lewis, Mme Francine Ducharme, Mme Hélène Boisjoly, Mme Louise Poirier, M. Réjean Hébert; la représentante de l'École HEC Montréal : Mme Michèle Breton; les membres nommés par l'Assemblée universitaire : M. Tony Leroux; les membres nommés par le Conseil de l'Université : un officier de la FESP : M. Jean-François Angers; un officier de la Faculté de médecine : M. Pierre Belhumeur; des officiers de la Faculté des arts et des sciences : Mme Sophie Parent, Mme Marie-Marthe Cousineau; les étudiants : Mme Jessica Bérard, Mme Andrée-Anne Lefebvre, M. Nicolas St-Onge; le substitut à la chargée de cours, M. David Lewis; des observateurs : Mme Marie-Claude Binette, Mme Louise Demers, Mme Claude Mailhot

INVITÉS : pour la délibération CE-1095-5.1, de la Faculté de médecine (Département de médecine) : M. Richard Bertrand, professeur titulaire; pour la délibération CE-1095-5.3, de la Faculté des sciences infirmières : Mme Caroline Larue, vice-doyenne aux cycles supérieurs, et M. Alain Legault, professeur agrégé; pour la délibération CE-1095-5.4, de la Faculté des arts et des sciences (Département de communication) : M. Thierry Bardini, directeur du Département

ABSENTS : le recteur, M. Guy Breton; le vice-recteur aux ressources humaines et à la planification, M. Jean Charest; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, Mme Marie-Josée Hébert; le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, le vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie, M. Guy Lefebvre, le vice-recteur aux relations avec les diplômés, aux partenariats et à la philanthropie, M. Raymond Lalande; les doyens : M. Christian Blanchette, M. Frédéric Bouchard, Mme Isabelle Panneton, Mme Renée Delaquis, Mme Lyne Lalonde, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens; le représentant de l'École Polytechnique : M. Pierre Baptiste; les membres nommés par l'Assemblée universitaire : Mme Line Castonguay, M. Luc Stafford, M. François Le Borgne; des membres nommés par le Conseil de l'Université : la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, le directeur général des bibliothèques, M. Richard Dumont, le directeur de l'École d'optométrie, M. Christian Casanova; le directeur du Département de kinésiologie : M. Luc Proteau; un officier de la Faculté des arts et des sciences : Mme Louise-Hélène Richard; les étudiants : M. Denis Sylvain; la chargée de cours : Mme Françoise Guay; des observateurs : Mme Agnieszka Dobrzynska, Mme Claire Benoît; le journaliste de Forum : M. Mathieu-Robert Sauvé

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Mme Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Danielle Salvail

Composition de la Commission des études. On signale des nominations récentes dans la catégorie *membres nommés par le Conseil sur recommandation de l'Assemblée universitaire* (CU-0643-6.1, 13 novembre 2017) : un officier de la Faculté de médecine : M. Pierre Belhumeur, vice-doyen aux sciences fondamentales; des officiers de la Faculté des arts et des sciences : Mme Marie-Marthe Cousineau, vice-doyenne aux cycles supérieurs, aux formations et aux partenariats professionnels ; Mme Sophie Parent, vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques. On signale la présence du substitut à la chargée de cours, M. David Lewis (Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences). La Commission souhaite la bienvenue à ces membres.

CE-1095-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1094^e séance tenue le 17 octobre 2017
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
 - 4.1. Faits saillants de la Commission et de ses sous-commissions—2016-2017
 - 4.2. Projets approuvés par délégation—Bilans 2016-2017
 - Premier cycle
 - Cycles supérieurs
5. Rapport de la Sous-commission des études supérieures
 - 5.1. Faculté de médecine — Direction
 - Modification au programme de Maîtrise en biologie moléculaire (2-466-1-0)

- 5.2. École de santé publique — Département de médecine sociale et préventive
 - Modification au Microprogramme en épidémiologie et contrôle des infections (2-481-6-3)
- 5.3. Faculté des sciences infirmières
 - Modification au Microprogramme de deuxième cycle en soins palliatifs et de fin de vie (2-630-6-2)
- 5.4. Faculté des arts et des sciences — Département de communication
 - Modification au programme de Maîtrise en sciences de la communication (2-225-1-0) :
création des options « Recherche-création » et « Études du journalisme »
 - Modification au programme de Doctorat en communication (3-225-1-0)
6. Affaires diverses
7. Prochaine séance
8. Clôture de la séance

CE-1095-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1094^e SÉANCE

Des corrections techniques sont apportées aux pages 5 et 6.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1094^e séance tenue le 17 octobre 2017, tel que corrigé.

CE-1095-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la dernière séance ; le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

M. Chabot mentionne que le projet de loi modifiant la Charte de l'Université a été inscrit aux travaux de l'Assemblée nationale. Le cheminement du projet suit son cours selon les délais prévus. Les modalités relatives à la Commission des études, qui ont été présentées lors de la dernière séance, n'ont fait l'objet d'aucune demande de modification. La date de la tenue de la commission parlementaire portant sur l'étude du projet de loi n'a pas été précisée, mais on prévoit qu'elle devrait se dérouler au cours du mois de décembre.

CE-1095-4 INFORMATION ET QUESTIONS

CE-1095-4.1 Faits saillants de la Commission et de ses sous commissions—2016 2017
2017-A0033-1095-499

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit les Faits saillants de la Commission et de ses sous-commissions pour l'année 2016-2017, conformément au document 2017-A0033-1095-499.

CE-1095-4.2 Projets approuvés par délégation—Bilans 2016-2017

- Premier cycle
- Cycles supérieurs

2017-A0033-1095-500; 2017-A0033-1095-498

La Commission a pris connaissance des documents mentionnés en rubrique, relatifs aux projets de modification mineure approuvés dans le cadre de la délégation consentie par la Commission des études aux Conseils de faculté. Une question portant sur les modalités de la délégation, on réfère au texte de la délibération concernée de la Commission des études (CE-917-5, 11 juin 1996); on convient de transmettre le texte de la délibération aux membres, à la suite de la réunion.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit les Bilans, pour l'année 2016-2017, des modifications mineures aux programmes d'études et aux règlements facultaires, conformes aux exigences de la délégation de pouvoirs consentie par la Commission des études aux Conseils de faculté (CE-917-5, 11 juin 1996), conformément au document 2017-A0033-1095-500 (programmes de premier cycle), et au document 2017-A0033-1095-498 (programmes de cycles supérieurs).

CE-1095-4.3 Résultats des processus d'admission et d'inscription

La registraire, Mme Marie-Claude Binette, présente des données récentes, relatives aux processus d'admission et d'inscription de l'Université. Les résultats relatifs au trimestre d'automne 2017 (comparativement aux résultats observés pour le trimestre d'automne 2016) font état d'une augmentation de 114 nouvelles inscriptions (incluant les transferts de programme). Relativement au processus d'admission au trimestre d'hiver 2018, à ce jour, le Service de l'admission et du recrutement—SAR a traité une proportion de 79 % des dossiers liés à des demandes d'admission à des programmes de premier cycle (excluant les programmes de la Faculté de l'éducation permanente). Plus de 1 200 candidats ont accepté les offres d'admission transmises. Les données relatives au trimestre d'hiver 2018 présentent une diminution d'environ 114 étudiants provenant des cégeps et collèges, et une augmentation d'une proportion de 8,8 % des autres catégories de candidats (incluant les étudiants internationaux). Pour le trimestre d'automne 2017, on observe une diminution d'un nombre de 162 étudiants inscrits dans un programme; certaines Facultés présentent une diminution plus marquée des effectifs. Le processus d'inscription au trimestre d'hiver 2018 a débuté récemment; les premiers résultats observés montrent une diminution du nombre d'inscriptions. On signale l'importance, à cette étape, d'effectuer les rappels auprès des étudiants.

La représentante de l'École HEC Montréal, Mme Michèle Breton, présente des données récentes, relatives aux processus d'admission et d'inscription de l'École. Les résultats relatifs au trimestre d'automne 2017 présentent une augmentation du nombre d'inscriptions d'une proportion de 6 % (correspondant au nombre de cours recevant des inscriptions, et non au nombre de nouveaux inscrits). Les données relatives au nombre de nouvelles inscriptions présentent des fluctuations légères (augmentation d'une proportion de 5 % pour les programmes de premier cycle, et de 6 % pour les programmes de deuxième cycle; diminution du nombre d'inscriptions pour les programmes de doctorat, car ceux-ci sont dorénavant contingentés). Les données relatives au trimestre d'hiver n'apparaissent pas encore définitives. À cette étape, on observe une diminution du nombre de demandes d'admission d'une proportion de 9 % pour les programmes de premier cycle, et une augmentation d'une proportion de 5 % pour les programmes de deuxième cycle. Le programme de BAA présente une diminution du nombre de demandes d'admission d'une proportion de 12 % (des éléments d'explication sont liés à la date de l'attribution de la cote R minimale).

En réponse à des questions, des explications portent sur l'analyse de résultats montrant une diminution du nombre de demandes d'admission pour des programmes contingentés, et sur les ajustements prévus en regard de la modification des modalités de calcul de la cote R, modification qui sera appliquée à compter de la prochaine année. Notamment, ces questions sont prises en compte par les registraires des universités, ainsi que par les services concernés (dont le SAR).

CE-1095-4.4 Portes ouvertes 2017

La présidente, Mme Louise Béliveau, mentionne que l'activité *Portes ouvertes à l'UdeM*, tenue le 12 novembre dernier, a connu un grand succès. Plus de 7 000 personnes se sont présentées, et un niveau d'activité élevé a été observé sur le site web (80 000 pages ont été consultées le jour de l'activité). Mme Béliveau remercie les équipes ayant participé à l'organisation et à la tenue de cet événement.

Par ailleurs, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Mme Michèle Brochu, rappelle que la Faculté des études supérieures et postdoctorales, en collaboration avec le Centre de pédagogie universitaire, tiendra le Colloque sur l'encadrement, le 29 novembre prochain, de 13 heures 30 à 16 heures 30.

CE-1095-5 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

La vice-rectrice adjointe aux études supérieures et doyenne (administratrice) de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, Mme Michèle Brochu, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 5.1 à 5.4.

Le vice-doyen aux sciences fondamentales de la Faculté de médecine, M. Pierre Belhumeur, présente le projet inscrit au point 5.1; pour cette présentation, la Commission reçoit M. Richard Bertrand, professeur titulaire au Département de médecine.

Le doyen de l'École de santé publique, M. Réjean Hébert, présente le projet inscrit au point 5.2.

La doyenne de la Faculté des sciences infirmières, Mme Francine Ducharme, présente le projet inscrit au point 5.3; pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Caroline Larue, vice-doyenne aux cycles supérieurs, et M. Alain Legault, professeur agrégé.

La vice-doyenne aux cycles supérieurs, aux formations et aux partenariats professionnels de la Faculté des arts et des sciences, Mme Marie-Marthe Cousineau, présente les projets inscrits au point 5.4; pour cette présentation, la Commission reçoit M. Thierry Bardini, directeur du Département de communication.

CE-1095-5.1 Faculté de médecine — Direction – Modification au programme de Maîtrise en biologie moléculaire (2-466-1-0) 2017-A0033-1095-493

La modification au programme de Maîtrise en biologie moléculaire (totalisant 45 crédits) donne suite à des recommandations formulées dans le cadre du processus d'auto-évaluation du programme, et porte sur la structure, le répertoire de cours et le règlement du programme, proposant principalement des ajustements aux options *Biologie des systèmes* et *Médecine cellulaire et moléculaire*, par l'ajout de la modalité « avec stage » et de la modalité « avec mémoire » ; l'ajout de cette dernière modalité permettra la poursuite des études au programme de Doctorat selon un passage accéléré. Des ajustements sont également apportés à l'option *Biologie des systèmes* (retrait de deux cours suivis au même moment que les stages de quatre mois, permettant d'éviter les impacts observés sur le temps consacré à la recherche, et permettant de ramener le nombre de crédits attribués à cette option au même nombre de crédits des autres options), ainsi qu'aux options *Générale* et *Maladies complexes chez l'humain* (offre de cours reflétant mieux les besoins de formation recherchés). Le répertoire de cours du programme est modifié par la création de quatre nouveaux cours de sigle BIM (stages et mémoire). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'été 2018. La présentation reportée au document 2017-A0033-1095-493.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Maîtrise en biologie moléculaire (2-466-1-0), à la Faculté de médecine (Direction), conformément au document 2017-A0033-1095-493.

CE-1095-5.2 École de santé publique — Département de médecine sociale et préventive – Modification au Microprogramme en épidémiologie et contrôle des infections (2-481-6-3) 2017-A0033-1095-494

La modification au Microprogramme en épidémiologie et contrôle des infections propose des ajustements à la structure du programme afin, principalement, d'adapter les contenus aux intérêts et besoins de formation. Notamment, un nouveau bloc de cours à option est ajouté à la structure (Bloc 70C;

3 crédits); le cours MSO 6310 est retiré du bloc 70A (obligatoire), et remplacé par le choix entre les cours MSO 6001 et MSO 6353 du nouveau bloc à option 70C. La structure du Microprogramme comporte 12 crédits, répartis selon 6 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'hiver 2018. La présentation reportée au document 2017-A0033-1095-494.

La présidente, Mme Louise Béliveau, invite l'École à revoir la formulation des exigences relatives à la connaissance du français (article 1 du règlement du programme, sur les conditions d'admissibilité, pages 6 et 7 du document de présentation), en ce que ces exigences ne constituent pas une condition obligatoire, et de manière à rendre compte des mesures de soutien et d'accompagnement prévues; il conviendra également de corriger l'adresse du lien figurant dans le document.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au Microprogramme en épidémiologie et contrôle des infections (2-481-6-3), au Département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique, conformément au document 2017-A0033-1095-494.

CE-1095-5.3 Faculté des sciences infirmières

- Modification au Microprogramme de deuxième cycle en soins palliatifs et de fin de vie (2-630-6-2)

2017-A0033-1095-495

La modification au Microprogramme de deuxième cycle en soins palliatifs et de fin de vie (SPFV) propose, en même temps que la réactivation de ce Microprogramme, des ajustements à la structure, au répertoire de cours et au règlement du programme. La modification se pose en lien avec les recommandations issues des travaux du Groupe de travail sur la formation en SPFV aux cycles supérieurs, mis sur pied dans le cadre des travaux du Comité interfacultaire et du réseau clinique en soins palliatifs et de fin de vie de l'Université de Montréal, dont le mandat était d'élaborer un projet d'éducation interdisciplinaire dans ce domaine, et de faciliter la collaboration interfacultaire, interétablissement et interprofessionnelle. Cette démarche vise également à définir des offres de formation qui répondent aux besoins du contexte actuel au Québec, et qui se posent en conformité des nouvelles lois ainsi que des modalités du plan de développement 2015-2020 en soins palliatifs et de fin de vie du Ministère de la santé et des services sociaux. Dans sa forme actuelle, le Microprogramme, créé en 2006, restait réservé aux étudiants de la Faculté des sciences infirmières. On souhaite l'ouvrir à des étudiants d'autres disciplines. Aussi, un nouveau bloc de cours à option a été ajouté à la structure (bloc 70B, 6 crédits), comportant des cours d'autres disciplines (dont des cours de sigles ANT, REL, SOI, PLU, PSY, etc.). La structure du Microprogramme de deuxième cycle comporte 15 crédits, répartis selon 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option. Deux nouveaux cours de sigle PAL sont créés pour le programme modifié, dont l'implantation est prévue au trimestre d'automne 2018. La présentation reportée au document 2017-A0033-1095-495.

On prend note que la mention à deux nouveaux programmes (non encore créés) doit être retirée du document de présentation.

La présidente, Mme Louise Béliveau, félicite les responsables du comité interfacultaire pour le travail réalisé, notamment dans la considération des perspectives *recherche* et *interdisciplinarité* des développements proposés dans ce domaine important.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au Microprogramme de deuxième cycle en soins palliatifs et de fin de vie (2-630-6-2), à la Faculté des sciences infirmières, conformément au document 2017-A0033-1095-495.

- CE-1095-5.4 Faculté des arts et des sciences – Département de communication
- Modification au programme de Maîtrise en sciences de la communication (2-225-1-0) : création des options « Recherche-création » et « Études du journalisme »
 - Modification au programme de Doctorat en communication (3-225-1-0)
-
- 2017-A0033-1095-496 et 2017-A0033-1095-497

La modification au programme de Maîtrise en sciences de la communication propose principalement la création de l'option *Recherche-création* et de l'option *Études du journalisme*, ainsi que des ajustements afférents à la structure, au répertoire de cours et au règlement du programme. La création des deux nouvelles options s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2013-2017 du Département de communication, lequel avait identifié ces enjeux comme prioritaires, correspondant à des forces parmi les expertises du Département en enseignement et en recherche. La structure du programme comporte 45 crédits, répartis différemment selon les options. Quatre nouveaux cours de sigle COM sont créés en lien avec la modification, dont l'implantation est prévue au trimestre d'hiver 2018. La présentation reporte au document 2017-A0033-1095-496.

La modification au programme de Doctorat en communication propose des ajustements à la structure, au répertoire de cours et au règlement du programme, définis en regard de l'autonomisation du programme et, conséquemment, du retrait de ses partenaires, soit l'UQAM et l'Université Concordia, qui offraient le programme conjointement avec l'Université de Montréal depuis sa création en 1987. Dans ce contexte, la modification porte sur le retrait de toute référence aux anciens partenaires et sur l'actualisation du programme qui en découle. La modification se pose à la suite des démarches effectuées auprès du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur ; l'autorisation du Ministère a été confirmée dans une lettre transmise à la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études de l'Université. La structure du programme comporte 90 crédits, répartis selon 75 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Deux nouveaux cours de sigle COM sont créés dans le cadre de la modification, dont l'implantation est prévue au trimestre d'hiver 2018. La présentation reporte au document 2017-A0033-1095-497.

En réponse à une question, des précisions portent sur les raisons motivant qu'un certain nombre de documents additionnels au dossier académique soit exigé dans le cadre du processus d'admission (dont la rédaction d'un court texte), notamment en raison du fait que le Département n'utilise plus la modalité de l'entrevue.

Une question portant sur l'usage d'une orthographe inclusive dans les formulaires de modification et de création de programmes, le secrétaire général indique qu'aucune politique en ce sens n'a cours à l'Université.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, au Département de communication de la Faculté des arts et des sciences :

- la modification au programme de Maîtrise en sciences de la communication (2-225-1-0) : création des options « Recherche-création » et « Études du journalisme », conformément au document 2017-A0033-1095-496;
- la modification au programme de Doctorat en communication (3-225-1-0), conformément au document 2017-A0033-1095-497.

CE-1095-6 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1095-7 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance prévue au calendrier aura lieu le mardi 12 décembre 2017, à 14 heures.

CE-1095-8 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 14 heures 45.

Adopté tel que présenté, à l'unanimité le 12 décembre 2017 – délibération CE-1096-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Louise Béliveau

Alexandre Chabot